

# GESTES RÉPÉTITIFS



Pôle Santé Travail  
PYRÉNÉES - ORIENTALES

## DÉFINITION ET RÉGLEMENTATION

Le travail répétitif est caractérisé par la répétition d'un même geste à une cadence contrainte, imposée ou non par le déplacement automatique d'une pièce ou par la rémunération à la pièce, avec un temps de cycle défini (article D. 4121-5 du Code du travail).

## EFFETS SUR L'HOMME

Les gestes répétitifs à fréquence élevée constituent l'un des facteurs de risques bien identifiés des Troubles musculo-squelettiques (TMS). Ces troubles regroupent des affections touchant les muscles, les tendons, les nerfs, les articulations et les os et pouvant tel que les lombalgies, les cervicalgies, les douleurs articulaires, les tendinites ou encore le syndrome du canal carpien.

Le risque d'atteinte musculo-squelettique est aggravé lorsque la fréquence d'actions est supérieure à 40 actions techniques par minute.

## FACTEURS AGGRAVANTS

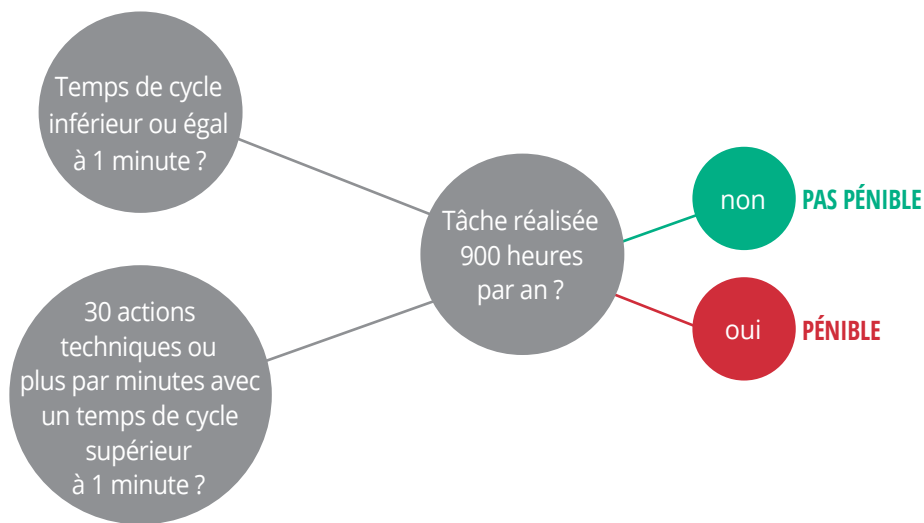
- Vibrations.
- Travail au froid.
- Efforts musculaires.
- Postures contraignantes.
- Contraintes psychologiques et organisationnelles.
- Travail de nuit.

## TABLEAUX DES MALADIES PROFESSIONNELLES

Tableau n°57 pour le Régime Général

les Troubles Musculo-Squelettiques (TMS) sont indemnisés au titre des « Affections périarticulaires provoquées par certains gestes et postures ».

## ÊTES-VOUS CONCERNÉ PAR LES GESTES RÉPÉTITIFS DANS LE CADRE DE LA PÉNIBILITÉ ?



### POUR ALLER PLUS LOIN

#### Information et outils pour l'évaluation

- Code du travail : <http://www.legifrance.gouv.fr>
- Ministère du travail : <http://www.travailler-mieux.gouv.fr>
- Outils disponibles sur [ww.inrs.fr](http://www.inrs.fr) :
  - Check-list OSHA.
  - Questionnaire TMS INRS
  - OREGE, outil de repérage et d'évaluation des gestes.
- Muska TMS : <http://www.muskatms.fr>
- Norme EN 1005-5 (2007) : Appréciation du risque relatif à la manutention répétitive à fréquence élevée.
- Norme ISO 12228-3 (2007) : Manipulation de charges faibles à fréquence de répétition élevée. Ces normes proposent une identification des risques basée sur la durée des activités répétitives, des modes de calcul spécifiques de la répétitivité des gestes ([www.afnor.org](http://www.afnor.org)).
- INRS ED 957 : Les TMS du membre supérieur
- INRS ED 5031 : Point des connaissances sur les TMS du membre supérieur

